



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT
DE BASTIA

CANTON DE BORGIO

COMMUNE DE BORGIO

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

Séance du mercredi 10 mars 2021

**L'an deux mille vingt et un
et le dix mars**

à **dix huit heures** le Conseil Municipal de la Commune de BORGIO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie

PRESENTS : 23

ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, DOMINICI Jean-Baptiste, BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique, PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, LAMBERTI Ange, PASQUALINI Pierre Antoine, NERI Angèle, AMBROSI Chantale Jeanne, NATALI Pierre, SIMON Marie-Anne, MATTEI Thomas, VINCIGUERRA Eugène Olivier, BARTOLOTTI Jean Claude, SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, CASIMIRI Frédéric, PASQUALINI Alain, SAMPIERI Alexandra, PASQUINI Joseph, RUTALI Marie Rose, MILLIEX Didier, GARULLI Alicia, MILANI Paul.

POUVOIRS : 3

OLIVA Joseph a donné pouvoir à LAMBERTI Ange, SANTINI Gilda a donné pouvoir à PASQUALINI Pierre Antoine, APICELLA Lucie a donné pouvoir à DOMINICI Jean-Baptiste,

ABSENTS : 3

BATAZZI épouse ALBERTINI, Christiane, CHOIX Sabine, SANTELLI Murielle

Madame Alicia GARULLI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire ; ont voté :

Pour : **26** Contre : **0** Abstentions : **0**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Date de convocation :

2 mars 2021

Objet de la délibération :

**DEBAT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES – BUDGET VILLE –
EXERCICE 2021**

Le Maire





**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRES – BUDGET
VILLE – EXERCICE 2021**

La loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, dans son chapitre 1^{er}, titre II, « de l'information des habitants sur les affaires locales » stipule en l'article 11 que les communes de 3500 habitants et plus doivent organiser un débat au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, il est présenté à l'assemblée des éléments de réflexion propres à ouvrir le débat sur les orientations budgétaires dont le contenu fait l'objet du document ci-annexé.

A l'issue de la présentation, les membres du Conseil municipal sont invités à s'exprimer sur les orientations générales du budget de l'exercice 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations générales du budget principal de l'exercice 2021, conformément à la loi.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – BUDGET PRIMITIF 2021

1 – ELEMENTS D'INFORMATION

DOB – Le débat d'orientation budgétaire est la première étape du cycle budgétaire de l'exercice. Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- d'être informée sur l'évolution financière de la commune, notamment sur l'exécution de l'exercice précédent,
- de discuter des orientations budgétaires qui seront affichées dans le budget primitif.

2 - LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Ces ressources se composent principalement de 3 grands chapitres :

73 - LES IMPOTS ET TAXES 2020 – SOIT 65% DES RECETTES TOTALES

Ces ressources sont généralement qualifiées de « dynamiques » car elles évoluent en fonction de la vitalité de la commune, c'est particulièrement le cas à Borgo puisque les bases des « taxes ménages » TH et TFB progressent chaque année soit 4,17% pour la TH et 2.92% pour la TFB en « notifiées » 2020.

TH – Taxe d'Habitation

TFB – Taxe Foncier Bâti

Compte tenu des nombreuses constructions réalisées sur la commune, il est attendu que ces bases évoluent proportionnellement ces prochaines années.

Le produit des contributions directes 7311, soit 5 663 990€, représente à lui seul près de 56% des ressources de la commune sans augmentation des taux d'imposition depuis l'exercice 2018.

Notons également le volume des droits de mutation : 350 000€.



74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS – SOIT 30% DES RECETTES

Généralement qualifiées de recettes « statiques », leur progression est liée à des paramètres qui évoluent peu ou qui ne sont pas maîtrisables par la commune, ainsi malgré une progression constante de la population INSEE de Borgo ces dernières années, la commune compte 8 900 habitants en 2020, la DGF – Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat cette année est quasiment identique à 2019 après des années de diminution conséquente. Pour mémoire, le montant versé en 2020 est inférieur de plus de 18% à celui attribué en 2013, soit moins 334 674€.

Notons que ce chapitre est également composé, de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation pour un montant global de 743 932€.

013 – 70 – 75 – AUTRES RECETTES – SOIT 5% DES RECETTES

Les recettes de gestion courante sont composées de recouvrements de frais, des loyers et de subventions diverses. Les tarifs ne devraient pas évoluer en 2021.

77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS

Notons en 2020 des remboursements des assurances liés à des sinistres.

3 - LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Ces charges se composent également de 3 chapitres principaux:

011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL – SOIT 40%

Ce chapitre rassemble les dépenses liées au fonctionnement des services mais également à l'entretien nécessaire et régulier de l'ensemble des bâtiments.

Evolution par rapport à 2019, en valeur : moins 150 000€.

Notons les frais de maintenance liés aux nombreux équipements communaux ainsi que et le renforcement de l'entretien de la voirie, des réseaux et des frais de nettoyage des locaux. En 2020, pas d'activités liées à l'accueil du public, patinoire, marché de Noël, feu d'artifice...



Certaines charges augmentent de manière significative sans qu'il soit possible de les maîtriser, à moins d'engager des travaux d'investissement générateurs d'économies de dépenses principalement dans le domaine énergétique.

En effet, initié en 2011, le programme de renouvellement de l'éclairage public en LED ces dernières années un investissement conséquent qui va être prolongé cette année pour permettre de poursuivre la réduction significative des coûts.

La rénovation énergétique du groupe scolaire Dominique Antoniotti générera également des économies déjà mesurables.

012 - PERSONNEL – SOIT 51% DES CHARGES REELLES

Au niveau national, dans les collectivités de même strate, appartenant à une communauté de communes, les charges de personnel représentaient 56,80% des dépenses en 2018, le taux est de 50.76% pour Borgo en 2020 pour 85 agents.

Les dépenses liées à ce chapitre en 2020 progressent de 3.95%.

Soit une évolution par rapport à 2019, en valeur de: + 130 841€ sur un montant de 3 443 771€. Le maintien de la valeur du point d'indice et la gestion attentive des effectifs précisent ces données.

65 - PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS – SOIT 9% DES CHARGES

Evolution par rapport à 2019, en valeur : moins 5 289€.

Ce chapitre comprend des dépenses à caractère obligatoire comme la participation au contingent du SDIS mais également les subventions versées aux associations ainsi que les indemnités versées aux élus.

Il comprend aussi les subventions d'équilibre versées par le budget général pour le fonctionnement des budgets de la Caisse des écoles et du CCAS soit 145 000€ en 2020.

66 - CHARGES FINANCIERES

Seuls 2 emprunts à taux fixe constituaient en 2019 la dette de la commune pour la réalisation du complexe sportif et du groupe scolaire Saint-Exupéry.

Le premier remboursement de l'emprunt globalisé de 4 M€ encaissé en 2019 a débuté en 2020.



67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES

Rien de particulier cette année.

4 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - BILAN

Au niveau des recettes, les crédits votés en 2020 par le conseil municipal ont été réalisés, concernant les dépenses, les charges de l'année ont été proportionnelles aux activités autorisées dans le cadre du strict respect des mesures sanitaires.

Le faible endettement de la commune permet d'affecter une part importante des recettes réelles de fonctionnement au financement de l'investissement.

5 – CHAÎNE DE L'ÉPARGNE

Durant cette année particulière, l'Excédent Brut Courant – EBC – progresse de près de 5% par rapport à l'exercice précédent.

EBC = Recettes courantes – dépenses courantes (hors exceptionnel)
(Avant le paiement des Intérêts et le remboursement du Capital)

6 - ÉPARGNE NETTE DISPONIBLE POUR INVESTISSEMENT

L'épargne nette disponible dégagée en 2020, représente 30% des recettes de gestion courante de l'exercice, ce qui signifie que près d'un tiers des recettes de fonctionnement de la commune alimentent la section d'investissement.

Ajoutée aux subventions d'investissement régulièrement recherchées et encaissées, cette épargne autorise un programme d'investissement de qualité.

Le BP 2021 devrait être proposé au vote du Conseil Municipal au mois d'avril.

Après cette présentation de l'environnement dans lequel se prépare le budget primitif de la commune, et avant de vous exposer les investissements prévus sur l'exercice 2021, je me propose de vous rappeler les principales opérations réalisées cette année :

- Fin des travaux de rénovation du Groupe scolaire Antoniotti
- Travaux d'agrandissement du centre administratif



- Equipement du point repas à l'école de la Marana
- Acquisition d'une balayeuse en remplacement de l'ancienne
- Aménagement d'une cuisine à l'école du Village
- Aménagements extérieurs et équipement du Complexe sportif
- Poursuite des travaux de rénovation de l'éclairage public
- Equipement fibre Médiathèque, Centre administratif et Complexe
- Travaux de voirie et d'ouvrages d'art suite aux inondations.

Cette année, ce sont plus de 1,8M€ qui ont été investis.

Notons que les subventions correspondantes à ces investissements ont été perçues régulièrement en fonction de l'avancement des travaux.

Cette année encore, ce sont près de 560 000 euro qui ont été encaissés.

7 – LES INVESTISSEMENTS 2020 A POURSUIVRE EN 2021

Compte tenu de l'importance des travaux engagés en 2020, des projets nécessitent le report des crédits engagés sur l'exercice 2021, les travaux d'agrandissement du centre administratif et la réalisation de la cantine du Groupe scolaire Saint-Exupéry, ainsi que l'équipement du complexe sportif, la rénovation de l'éclairage public et les travaux de voirie.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations en cours seront ajustés au BP 2021, tant au niveau des dépenses qu'au niveau des subventions qui ont été sollicitées et pour certaines, déjà notifiées par l'Etat et la collectivité.

8 – LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2021

Outre les opérations énoncées ci-dessus, notons la fin des travaux de rénovation de l'église du village – assainissement du clocher et rénovation des tableaux ainsi que l'extension du système de vidéo-protection urbain.

Le projet relatif à la création d'un pôle de centralité sur le lido de la Marana doit être poursuivi afin que les nombreux habitants de ce secteur puissent enfin bénéficier des mêmes services de proximité mis à la disposition de l'ensemble de la population de Borgo.

Les travaux de rénovation de l'éclairage public seront également poursuivis cette année, ainsi, tous les foyers lumineux seront progressivement remplacés par du LED tandis que les mâts et les coffrets seront eux, sécurisés en fonction des normes.



Les opérations suivantes seront également présentées :

Acquisition de locaux et travaux de rénovation de la trésorerie
 Aménagement de la zone située au nord de la traverse de Borgo
 Aménagement de la zone située au sud de la traverse de Borgo
 Création d'un espace Eco-Park qui accueillera un parcours de santé
 Travaux d'extension du cimetière du village
 Enfouissement de lignes de télécommunication
 Création de 3 mini-stades : un au Village, un second vers le groupe scolaire Antoniotti et un troisième à proximité du stade
 Création de 2 terrains de tennis pour adultes et 1 pour enfants au Complexe
 Réhabilitation et mise aux normes des bâtiments pour l'accès aux handicapés
 Voirie – Réfection des chaussées, ralentisseurs et signalisation
 Extension de l'aménagement photovoltaïque

Comme chaque année, des dossiers de demande d'aide au financement de ces opérations seront déposés auprès des services de l'Etat et de la collectivité.

9 – ENTRETIEN NECESSAIRE DU PATRIMOINE COMMUNAL

Comme pour les exercices précédents, l'effort engagé pour l'entretien nécessaire du patrimoine communal sera poursuivi.

ENVELOPPES DES DEPENSES RECURRENTEES POUR LE RENOUVELLEMENT ET L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

TRAVAUX DANS LES ECOLES	150 000
TRAVAUX DE BATIMENTS	150 000
MATERIEL	50 000
ACQUISITIONS FONCIERES	100 000

10 – STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

Trois emprunts à taux fixe constituent la dette de la commune, le ratio Encours de la dette / Epargne brute est de 1,4, notons que le capital restant dû au 31/12/2020 est 4 294 630€ dont 4 M€ encaissés en janvier 2019.



EN CONCLUSION

Comme le confirme l'examen des grands équilibres financiers de la commune, qu'ils soient transmis par les services de Monsieur le Trésorier de Borgo-Campile ou les divers établissements bancaires, les finances communales permettent de réaliser sereinement les programmes projetés.

En effet, la maîtrise des dépenses, le dynamisme et le potentiel fiscal de la commune ainsi que la recherche assidue de subventions autorise de maintenir une capacité d'autofinancement importante.

Tandis que les bases progressent régulièrement, les taux d'imposition s'inscrivent eux dans une linéarité stable, pas d'augmentation des taux en 2018, 2019 et 2020 pour 1% en 2017.

Si l'état de notification des bases d'imposition des taxes directes locales pour 2021 le permet, les taux pourraient être maintenus.

En 2021, comme les années précédentes, je veillerai à ce que le poids des charges structurelles reste maîtrisé tandis qu'un effort sera réalisé sur l'ensemble des autres dépenses à caractère général.

Au regard de l'ensemble des éléments fournis lors de ce débat, vous constaterez que les projets énoncés qui vous seront prochainement proposés pourront être examinés sereinement.